



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-neuvième réunion plénière**

Genève, 23-25 juin 2021

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Coordination des activités statistiques internationales**dans la région de la Commission économique pour l'Europe :****La mesure de l'économie circulaire****Examen approfondi sur la mesure de l'économie circulaire
– version courte****Document établi par la Finlande (chef de file), le Bélarus, le Canada, la Colombie, les Pays-Bas, l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat, la Commission économique pour l'Europe, la Division de statistique de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation de coopération et de développement économiques***Résumé*

On trouvera ci-après une version courte du document issu de l'examen approfondi sur la mesure de l'économie circulaire, dont le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a délibéré en octobre 2020.

Le présent document passe en revue les concepts et les définitions actuels de l'économie circulaire et indique les principaux besoins d'information et problèmes de mesure constatés. Il s'achève par des recommandations concernant les moyens d'y répondre. On y trouvera aussi un aperçu général des activités statistiques internationales et des pratiques nationales dans le domaine de la mesure de l'économie circulaire. La dernière section récapitule les délibérations et la décision d'octobre 2020 du Bureau.

La présente version courte du document d'examen a été établie à des fins de traduction. En sont exclus le résumé analytique, les sections comportant les remerciements et la liste des références bibliographiques. En outre, certains paragraphes ont été raccourcis, sans en modifier la teneur.

La version complète du document est disponible sur la page Web de la réunion plénière de 2021 de la Conférence des statisticiens européens, à l'adresse : <https://unece.org/statistics/events/CES2021>.



I. Introduction

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a sélectionné « La mesure de l'économie circulaire » comme thème d'un examen approfondi à sa réunion de février 2020. La Finlande (chef de file), le Bélarus, le Canada, les Pays-Bas, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont portés volontaires pour élaborer le document principal devant servir de base à l'examen. La Colombie, la Commission européenne pour l'Europe (CEE), la Division de statistique de l'ONU et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont également contribué à ce document.

II. Portée et définition du domaine de la statistique considéré

2. Au cours des vingt dernières années, bon nombre de pays, et l'Union européenne orientent leurs politiques de gestion des déchets et des matériaux vers des démarches préventives et intégrées, en mettant l'accent sur le cycle de vie et les chaînes d'approvisionnement des matériaux et des produits. Dans la période récente, la mise en place d'une économie circulaire, composante essentielle d'une économie durable, sobre en carbone, économe en ressources et compétitive, est un sujet qui rencontre un intérêt accru. L'articulation entre les initiatives d'économie circulaire et les politiques relatives aux changements climatiques, s'agissant notamment des gaz à effet de serre émis au cours de la fabrication de produits, ou des économies d'énergie que permettent des produits plus efficaces sur le plan énergétique, suscite également beaucoup d'intérêt.

3. De nouveaux modèles économiques, utilisant l'innovation technologique et sociale pour améliorer l'efficacité matérielle et la rentabilité des entreprises, sont apparus. Ces modèles économiques touchent des domaines comme le recyclage, et l'allongement de la durée d'utilisation des produits ou l'accroissement de leur intensité d'utilisation (grâce à des méthodes de l'économie de partage comme le covoiturage ou le crédit-bail). Certains de ces modèles existent depuis longtemps, mais à relativement petite échelle ; d'autres ont commencé à apparaître plus récemment. Ces activités pourraient devenir des vecteurs de réindustrialisation, de création d'emplois et de croissance économique, et créer des débouchés économiques dans des secteurs comme la production secondaire, la réparation et le reconditionnement, et les services.

4. Réussir la transition des modèles économiques linéaires actuels vers des modèles plus circulaires exige des efforts dans des domaines multiples, et place les décideurs face à un certain nombre de questions qui diffèrent de celles qui vont de pair avec la gestion habituelle des déchets et des matériaux. Il en résulte des exigences accrues de fiabilité de l'information sur le cycle de vie des matériaux et des produits, les facteurs sous-jacents et les effets connexes sur l'économie et l'environnement. On est aussi amené à s'interroger sur le caractère suffisant des statistiques (données, comptes ou indicateurs) dont on dispose actuellement pour soutenir efficacement les politiques nationales et les travaux internationaux. Cela suppose aussi que les producteurs et les consommateurs aient conscience de la contribution possible d'une évolution des comportements à des progrès vers l'économie circulaire. Des statistiques sur l'économie circulaire aident les décideurs, les chercheurs et le public en général à appréhender les avantages possibles de la transition vers une économie circulaire.

A. L'économie circulaire : de quoi s'agit-il ?

1. Concepts et définition

5. La notion d'économie circulaire est liée à d'autres notions comme l'utilisation productive ou rationnelle des ressources, les « 3R » (« réduire, réutiliser, recycler ») et la gestion durable des matériaux. Elle va cependant plus loin car elle part d'une démarche systémique et vise à optimiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux que permet une économie circulaire. L'économie circulaire fait aussi intervenir des changements concernant la conception des produits, les modèles commerciaux et le comportement des producteurs et des consommateurs.

6. Il n'existe pas de définition unique de l'économie circulaire et la communauté internationale n'en a pas adopté. Mais les définitions utilisées par les pays, les institutions internationales et les ONG présentent beaucoup de points communs. Dans toutes les définitions, la notion de circularité matérielle est essentielle. Un élément qui figure aussi souvent dans les définitions est une réduction de la demande de certaines ressources naturelles et des matériaux et produits tirés de celles-ci.

7. La façon dont la valeur est créée ou maintenue est différente dans une économie circulaire et une économie linéaire. Dans une économie linéaire, les matériaux sont extraits, traités et utilisés et deviennent des déchets en fin de cycle. On crée de la valeur en produisant et en vendant le plus possible de produits. Une économie circulaire vise à i) optimiser la valeur des matériaux, produits et autres ressources (dont l'eau et l'énergie) qui circulent dans l'économie en les maintenant dans celle-ci le plus longtemps possible, et ii) limiter la consommation de matériaux – une attention particulière étant accordée aux matériaux vierges et aux substances dangereuses – et la production de déchets. Une économie circulaire vise également à limiter les effets néfastes sur l'environnement tout au long du cycle de vie des matériaux. Dans la pratique, les entreprises, les industries et les économies accomplissent un ensemble très divers d'activités linéaires ou circulaires, celles qui sont relativement circulaires s'avérant plus efficaces du point de vue des déchets (moins de déchets par unité de production).

8. La Fondation Ellen MacArthur mentionne trois principes de base de l'économie circulaire : 1) lutter contre les déchets et la pollution au stade de la conception, 2) maintenir les produits et les matériaux en usage, et 3) régénérer les systèmes naturels. Selon le premier principe, les effets sur l'environnement de notre production et notre consommation doivent être pris en considération dès le stade de la conception, de façon à limiter l'utilisation de matières premières vierges et la production de déchets. Le deuxième principe vise à allonger le cycle de vie des produits et des matériaux, ce que permettent la réutilisation, la réparation et le reconditionnement. Le troisième principe énonce que l'objectif ne doit pas être simplement de ne pas endommager l'environnement mais que l'on doit être plus ambitieux et chercher plutôt à améliorer l'état de l'environnement activement et à rendre des nutriments essentiels aux écosystèmes.

9. La figure 1 illustre les principales différences entre une économie linéaire classique et une économie circulaire idéale. En pratique, il existe bon nombre de variations possibles entre ces deux extrêmes.

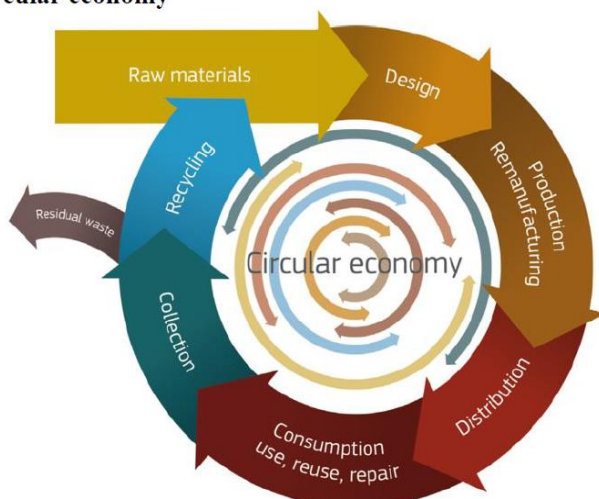
Figure 1

Diagrammes de l'économie linéaire et de l'économie circulaire

Linear economy



Circular economy



Source : Commission européenne, Direction générale de l'environnement (2014).

2. Champ d'application

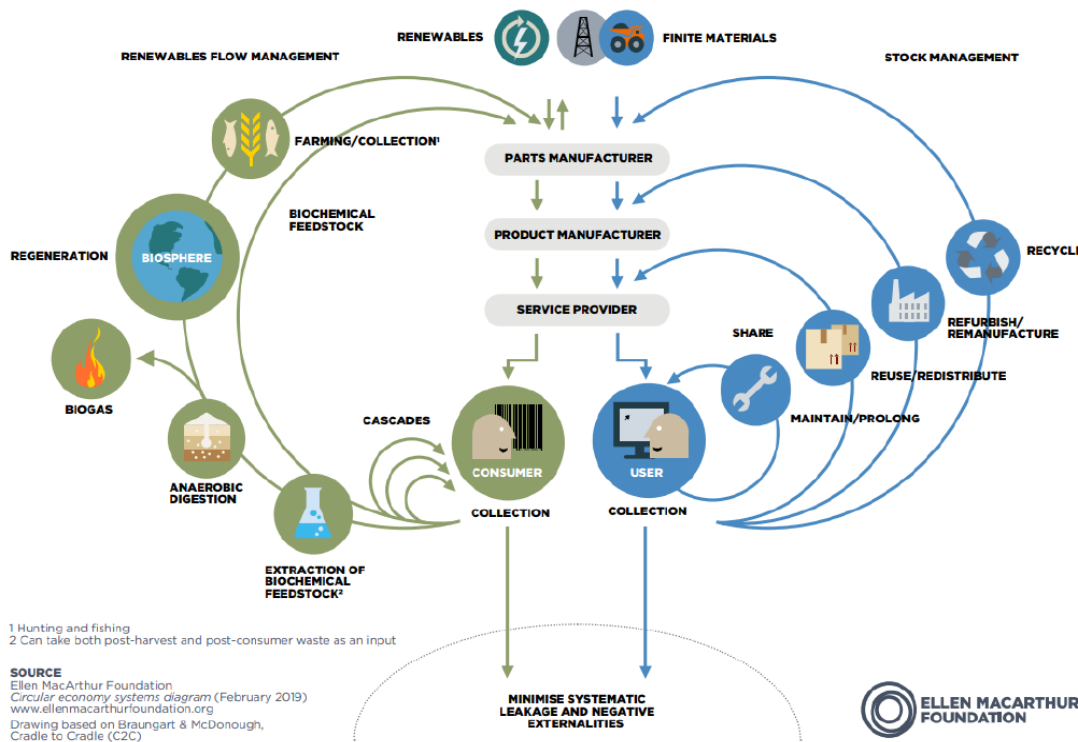
10. Le champ d'application des initiatives et des politiques d'économie circulaire est souvent étendu. Au-delà de la gestion des déchets, il recouvre les modes de production et de consommation, l'écoconception, la responsabilité élargie des producteurs, les marchés de matières premières secondaires (nationaux et étrangers), les marchés publics, l'innovation et le développement technologique, le financement et l'investissement, l'emploi et la gestion de certains flux de déchets et de matériaux (plastiques, déchets alimentaires, matières premières critiques, matériaux de construction et démolition, biomasse et matériaux biosourcés, notamment). Il peut aussi s'appliquer à l'évolution des pressions sur l'environnement liées notamment à la pollution atmosphérique, aux changements climatiques, aux actifs naturels, aux écosystèmes, etc.

11. En ce qui concerne les politiques intégrées et les modèles d'économie circulaire, il est possible de clarifier encore la démarcation entre les déchets, les matériaux et les produits. Nombre d'initiatives d'économie circulaire mettent l'accent sur les déchets et les matériaux, le mot « matériaux » désignant les métaux et des minéraux non métalliques comme les minéraux de construction, des vecteurs énergétiques comme les combustibles fossiles et des ressources biotiques comme le bois, le poisson ou d'autres éléments de la biomasse, selon les catégories de matériaux utilisées dans l'analyse des flux de matières. Par extension, le mot s'applique aussi aux produits contenant de ces matériaux et peut s'appliquer à des ressources comme l'énergie et l'eau.

12. La figure 2 présente les flux de matières caractéristiques d'une économie circulaire.

13. Selon la Fondation Ellen MacArthur, « Une économie circulaire vise à reconstruire le capital, que ce soit le capital financier, manufacturé, humain, social ou naturel. Cela permet des flux de biens et de services plus efficaces. Le diagramme du système (voir fig. 2) illustre le parcours continu suivi par les matériaux techniques et biologiques le long du "cercle de la valeur". ». Les flux sont séparés en deux catégories, technique et biologique, qui sont différentes, d'où la nécessité d'élaborer des indicateurs et des instruments différents pour chacune d'entre elles.

Figure 2
Les flux de matières dans l'économie circulaire



Source : Fondation Ellen MacArthur¹.

¹ <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>.

Encadré 1

Les trois mécanismes de l'économie circulaire (voir Bocken et al., 2016)

La littérature distingue trois **mécanismes** de l'économie circulaire qui contribuent à réduire la consommation de matériaux et les effets néfastes sur l'environnement qui en découlent : fermer les boucles de ressources, ralentir les boucles de ressources et réduire les flux de ressources :

- **Fermer les boucles de ressources** : empêcher la production de déchets en remplaçant les matériaux vierges et les nouveaux produits par des matières premières secondaires (matières provenant de déchets recyclés) et des produits d'occasion, réparés ou reconditionnés ;
- **Ralentir les boucles de ressources** : ralentir la consommation et la demande de matériaux vierges en prolongeant la durée de vie des biens existants grâce à une conception plus durable des produits (produits conçus pour être durables, faciles à réparer et à recycler, et pouvant être scindés au terme de leur durée utile en composants qui peuvent être réutilisés dans les chaînes de production) ;
- **Réduire les flux de ressources** : augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en diminuant la quantité totale de ressources utilisées par unité produite, en faisant un meilleur usage économique des ressources et des actifs existants, en mettant au point et en diffusant de nouvelles technologies de production, ou en détournant les comportements de consommation des biens et des services à fort coefficient de matériaux. Il est à noter que réduire un flux de ressources ne suffit pas nécessairement à établir une circularité approchant la forme d'une boucle.

B. Besoins en information et difficultés de mesure

14. Les statistiques sur les déchets et les flux de matières servent souvent de point de départ pour mesurer l'économie circulaire, mais elles ne sont pas d'une qualité et d'une portée suffisantes pour pouvoir être utilisées à l'appui de politiques d'économie circulaire. Il faut pouvoir disposer d'une information qui se rapporte à tous les aspects du cycle de vie des matériaux et des modèles d'économie circulaire, notamment à la conception des produits, aux modèles de production et aux modèles de consommation. Ces éléments doivent être complétés par des données socioéconomiques (utilisation des instruments économiques, marchés publics, emploi, coûts, dépenses, valeur ajoutée), des données sur l'innovation et le développement technologique, des données sur l'économie de partage, et des données sur les dimensions internationales et commerciales de la transition vers une économie circulaire (chaînes de valeur mondiales, commerce de biens d'occasion, produits en fin de vie, matériaux secondaires et déchets).

15. Mesurer les progrès et produire des statistiques fiables concernant l'économie circulaire soulève un certain nombre de difficultés :

- a) L'économie circulaire est une notion transversale dont il n'est pas aisé de délimiter la portée d'un point de vue statistique ;
- b) Les stratégies et les politiques d'économie circulaire recouvrent de nombreux aspects qu'il est plus difficile de saisir statistiquement et dont la mesure repose sur différentes sources statistiques, y compris des statistiques officielles et d'autres sources de données ;
- c) Le caractère transversal des politiques d'économie circulaire appelle des données que l'on puisse facilement relier et combiner entre elles, d'où la nécessité de classifications et de cadres statistiques cohérents.

16. La mesure des progrès passe donc par une amélioration progressive du suivi et de la mesure, à partir d'un cadre statistique convenu d'un commun accord pour l'économie circulaire (définition, critères de déclaration, cadre comptable, etc.)

III. Vue d'ensemble des activités statistiques internationales dans le domaine considéré

A. Agence européenne pour l'environnement (AEE)

17. Depuis 2016, l'AEE a publié une série de quatre rapports sur l'économie circulaire parallèlement à des notes d'information centrées sur certains flux de déchets et de matières, notamment les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), la construction et la démolition, les plastiques et les textiles. L'AEE a aussi publié deux rapports qui donnent un aperçu général des politiques, des méthodes et des objectifs de 32 pays européens concernant les initiatives d'économie circulaire dans un contexte plus général d'utilisation rationnelle des ressources.

18. L'AEE a élaboré un cadre théorique pour l'économie circulaire qui peut être appliqué aux échelons européen, national ou local, ainsi qu'à certains secteurs ou certains matériaux. Dans son rapport de 2016 sur l'économie circulaire (EEA, 2016), l'AEE a répertorié les grandes caractéristiques et les principaux facteurs habilitants d'une économie circulaire et a aussi proposé des critères de mesure des progrès. Dans son rapport de 2019 sur l'économie circulaire (EEA, 2019a), elle a analysé l'état des connaissances actuelles et répertorié les besoins d'amélioration des connaissances pour les grandes caractéristiques et les facteurs habilitants en question. La dernière analyse de pays (EEA, 2019b) a fait apparaître qu'il existe des approches et des niveaux de progrès très différents concernant les cadres d'indicateurs. Cela tient en partie à l'absence de cadre communément accepté pour le suivi de la circularité.

19. L'AEE, en partenariat avec l'Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), soutient une initiative, dite du processus de Bellagio, visant à établir un consensus sur les questions devant faire l'objet d'un suivi, et à utiliser des exemples de meilleures pratiques ainsi que des idées novatrices pour définir des principes communs sur les méthodes de suivi. Ces principes doivent servir de base pour des travaux ultérieurs concernant les indicateurs et les cadres de suivi à l'appui du Pacte vert pour l'Europe.

B. Eurostat

20. En 2015, la Commission européenne a adopté une politique ambitieuse sur l'économie circulaire². L'élément principal en est un plan d'action de l'UE pour l'économie circulaire (European Commission, 2015) présentant des mesures portant sur l'ensemble du cycle de vie des produits : de la production et de la consommation à la gestion des déchets et au marché des matières premières secondaires. Le 11 mars 2020, la Commission européenne a adopté un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire (European Commission, 2020), qui constitue un des principaux éléments du Pacte vert pour l'Europe³, nouvelle politique de croissance durable adoptée par les institutions européennes. Ce nouveau plan d'action annonce des initiatives pour toutes les étapes du cycle de vie des produits, ciblant notamment leur conception, soutenant des processus d'économie circulaire, favorisant la consommation durable, et visant à faire en sorte que les ressources utilisées circulent le plus longtemps possible dans l'économie des pays de l'UE. Il instaure des mesures législatives et non législatives ciblant des domaines où l'action au niveau de l'UE apporte une réelle valeur ajoutée.

21. L'économie circulaire présente de fortes synergies avec les autres politiques de l'UE, en particulier avec ses objectifs relatifs au climat et à l'énergie et avec le programme de la Commission sur l'énergie propre pour tous les Européens⁴. L'économie circulaire joue aussi un rôle fondamental à l'appui des engagements de l'UE sur la durabilité, comme indiqué dans la communication intitulée « Prochaines étapes pour un avenir européen durable » (European Commission, 2015) et, plus particulièrement, pour ce qui est d'atteindre l'objectif de développement durable 12 (consommation et production responsables).

² Site Web « Towards a circular economy » : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024_fr.

³ Site Web « Un Pacte vert pour l'Europe » : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr.

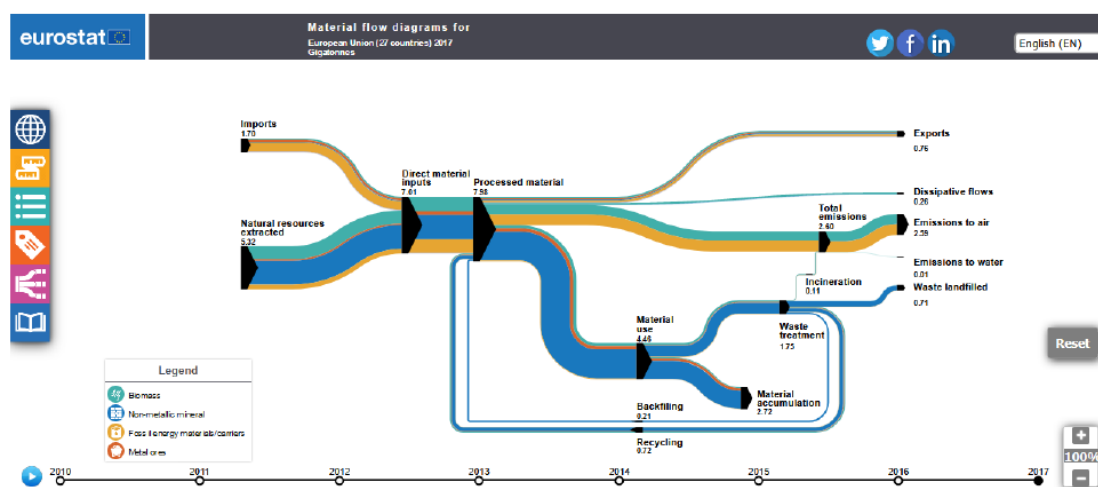
⁴ Site Web « Proposed new rules for consumer centred clean energy transition » : <https://ec.europa.eu/energy/en/news/commission-proposes-new-rules-consumer-centred-clean-energy-transition>.

22. Dans le cadre du plan d'action de 2015, la Commission européenne a adopté un *cadre de suivi pour l'économie circulaire*⁵, publié pour la première fois en 2018 et dont Eurostat est chargé de la publication et de l'administration. Eurostat produit la plupart des indicateurs du cadre de suivi mais pas la totalité. Certains indicateurs proviennent d'autres services de la Commission européenne. Peu d'indicateurs sont fondés sur le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et davantage d'indicateurs fondés sur le SCEE pourraient être utilisés. Le cadre de suivi est un tableau de bord d'indicateurs et de sous-indicateurs, structuré en quatre domaines :

- a) Production et consommation ;
- b) Gestion des déchets ;
- c) Matières premières secondaires ;
- d) Compétitivité et innovation.

23. En outre, Eurostat a établi un diagramme de Sankey de flux de matières⁶ (voir fig. 3) accompagné des ensembles de données sous-jacents. Ce diagramme se veut à la fois un outil de visualisation et un système d'intégration de l'information pour éclairer les liens réciproques entre les matériaux, les déchets, la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les importations et les exportations. Il a été publié pour la première fois au début de 2018. En mars 2020, le diagramme a été amélioré : il est à présent interactif, et comporte de nouvelles fonctionnalités, notamment des graphiques temporels, des camemberts et des animations pour visualiser la progression dans le temps. L'utilisateur peut afficher ou masquer les valeurs des données et les étiquettes, et sélectionner différentes unités (tonnes par habitant et milliards de tonnes, à titre d'exemple). Eurostat a publié un article en ligne indiquant comment interpréter le diagramme⁷.

Figure 3
Diagramme de Sankey de flux de matières d'Eurostat



⁵ Site Web du cadre de suivi pour l'économie circulaire : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/circular-economy/indicators/monitoring-framework>.

⁶ Diagramme expérimental de Sankey de flux de matières pour l'Union européenne : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/circular-economy/material-flow-diagram>.

⁷ Statistics explained, « Material flows in the circular economy » : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Material_flows_in_the_circular_economy.

24. Eurostat a mis au point l'indicateur du *taux d'utilisation circulaire de matières*⁸ (dénommé également *taux de circularité*). Il s'agit d'un des indicateurs du *cadre de suivi de l'UE pour l'économie circulaire*. Cet indicateur mesure la part des matières premières secondaires dans l'utilisation totale des matières dans l'économie. Cet indicateur intègre des données provenant du SCEE (comptes de flux de matières), des statistiques sur les déchets et du commerce extérieur. Il met en correspondance les classifications de flux de ces trois sources, condition nécessaire pour intégrer les données. La mise en correspondance est effectuée au niveau des quatre grands groupes de flux des comptes de flux de matières : biomasse, métaux, minéraux non métalliques, combustibles fossiles. Cependant, le niveau de détail est insuffisant pour identifier des matières comme les plastiques, le verre, le papier, etc. Eurostat considère le taux de circularité comme une bonne tentative d'intégration des sources.

25. Eurostat produit aussi des estimations des empreintes matérielles. Celles-ci sont fondées sur le SCEE (comptes de flux de matières en équivalents matières premières) et sur une modélisation des entrées-sorties. Les empreintes matérielles représentent la quantité d'extractions de matières indispensable pour les produits demandés par les utilisateurs finals. Eurostat publie des estimations à l'échelle de l'UE, y compris des ventilations par produit, dans sa base de données en ligne⁹. Neuf pays européens produisent déjà des estimations de l'équivalent matières premières qu'ils transmettent facultativement à Eurostat¹⁰.

26. Eurostat tient aussi un outil de compilation à la disposition des pays qui souhaitent produire leurs propres estimations de l'empreinte matérielle¹¹. L'intérêt particulier des empreintes matérielles pour l'économie circulaire est largement reconnu, mais elles ne font pas partie du cadre de suivi de l'UE en raison de l'insuffisance des données et de la controverse que suscite en partie la méthodologie de la modélisation des entrées-sorties. Eurostat publie aussi des empreintes relatives aux émissions atmosphériques et à l'énergie.

27. Eurostat a amélioré le niveau de détail des statistiques sur les produits manufacturés (« statistiques PRODCOM ») de sorte qu'apparaissent désormais les « matières premières secondaires métalliques » et les « matières premières secondaires non métalliques » au niveau des matières premières primaires correspondantes. Il s'agit d'une amélioration importante pour disposer de meilleures statistiques sur les matières premières secondaires. Les données comportant ces ventilations sont recueillies depuis l'été 2020.

28. Eurostat prévoit d'étoffer ses travaux concernant le taux de circularité et le diagramme de Sankey au cours des deux à trois prochaines années. Eurostat élabore une méthode comptable pour les comptes de déchets à l'échelle de l'UE à partir des données qui existent déjà dans Eurostat et produit des estimations expérimentales des stocks de matières, pour compléter les estimations des flux de matières. Des estimations détaillées sont aussi à l'étude pour les plastiques. Une fois le projet achevé et la série de données accessible, le diagramme de Sankey pourrait être enrichi de détails et de ventilations supplémentaires : matières premières primaires/secondaires ; détails par plastiques, ventilations par code NACE, etc. Le projet évaluera s'il est possible, de manière fiable, de compléter les données concrètes par des modèles. Le projet doit venir à échéance fin 2021.

29. Eurostat s'emploie également à améliorer la mesure du secteur de l'économie circulaire (croissance, emplois, investissements) d'après le SCEE. Elle entend ainsi améliorer la qualité des indicateurs correspondants du cadre de suivi de l'UE. L'objectif sur le plan méthodologique est de mettre en place des cadres comptables analogues à ceux du SCEE pour le secteur des biens et des services environnementaux et le compte des dépenses de

⁸ La version finale de la méthodologie est exposée à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-manuals-and-guidelines/-/KS-GQ-18-013>.

⁹ Base de données Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>, code de données env_ac_rmeffd.

¹⁰ Base de données Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, data code env_ac_rme. L'article paru en ligne ci-après donne une explication des résultats : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Material_flow_accounts_statistics_-_material_footprints.

¹¹ Méthodologie Eurostat (environnement) : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/environment/methodology>, section modélisation des entrées-sorties et outils associés.

protection de l'environnement, mais qui soient mieux adaptés au secteur de l'économie circulaire que ne l'était le chapitre IV du Cadre central du SCEE. Le projet doit venir à échéance début 2023.

30. En outre, Eurostat s'occupe de plusieurs collectes de données sur les déchets. En premier lieu, une collecte de données a lieu tous les deux ans sur les statistiques relatives aux déchets (production et traitement des déchets) conformément au règlement (CE) n° 2150/2002, en ventilant les données par catégories de déchets, dangerosité et activité économique. En deuxième lieu, il est procédé à un questionnaire annuel sur les déchets municipaux, conjointement avec l'OCDE. Enfin, des collectes de données sont effectuées pour plusieurs flux de déchets : déchets d'emballages, déchets d'équipements électriques et électroniques, véhicules en fin de vie et batteries.

C. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

31. L'OCDE mène une série d'activités relatives au suivi des déchets, des matières et de la productivité des ressources. Des activités spécialement consacrées à la transition vers une économie circulaire ont débuté en 2017, à partir de travaux antérieurs sur la gestion durable des matières et les « 3R ». Ces travaux répondent notamment à deux recommandations du Conseil de l'OCDE (2004, 2008). Ils recouvrent à la fois des travaux statistiques et des travaux de politique générale.

32. Les travaux statistiques sont notamment :

a) La collecte régulière de données sur les déchets au moyen d'une section du questionnaire de l'OCDE sur l'état de l'environnement (activité menée conjointement avec Eurostat, pleinement coordonnée avec la Division de statistique de l'ONU et ONU-Environnement, dont la couverture est pratiquement mondiale, et comportant un processus d'assurance qualité avec les pays) ;

b) La collecte régulière de données sur les dépenses de gestion des déchets au moyen de la section du questionnaire consacrée aux dépenses de protection de l'environnement (activité alignée sur le SCEE, en commun avec Eurostat). Des efforts ont été engagés afin de mieux couvrir les dépenses relatives aux activités et objectifs transversaux ayant trait au climat, à la biodiversité, à l'eau et à l'économie circulaire. Cela passera par un élargissement des classifications en vigueur et des liens plus étroits avec les comptes des biens et des services environnementaux ;

c) La collecte régulière de données sur les instruments économiques relatifs à la gestion des déchets et des matériaux, au moyen de la base de données de l'OCDE sur les instruments d'action publique pour l'environnement (PINE) ; et d'un questionnaire sur les comptes de recettes fiscales liées à l'environnement (activité alignée sur le SCEE, en commun avec Eurostat) ;

d) La compilation régulière des comptes publics sur les stocks de ressources minérales et énergétiques, qui sont utilisés pour calculer l'amenuisement des ressources non renouvelables dans les pays concernés ;

e) La poursuite de la mise au point et de l'établissement d'indicateurs. Certains indicateurs des flux de déchets et de matières sont incorporés dans les indicateurs clefs d'environnement et les indicateurs clefs de croissance verte de l'OCDE. Une série complète d'indicateurs des flux de matières et de la productivité des ressources a été élaborée en 2011 ;

f) La mise au point d'orientations sur la mesure des flux de matières et de la productivité des ressources. L'objectif actuel est de mettre au point une méthodologie pour produire des données et des indicateurs harmonisés sur les flux de matières par rapport à la demande (c'est-à-dire l'empreinte matérielle) à utiliser dans le cadre de travaux internationaux (des liens étant établis avec les ODD 8 et 12)¹². Ce travail est réalisé en

¹² L'indicateur de la productivité des matières (d'après la production et la demande) fait partie des principaux indicateurs de la croissance verte de l'OCDE et figure dans la liste mondiale des indicateurs des ODD.

coopération avec Eurostat et ONU-Environnement. La méthodologie élaborée consiste à utiliser une approche fondée sur les entrées-sorties et la base de données entrées-sorties internationale (ICIO) de l'OCDE¹³ pour estimer les matières premières incorporées dans le commerce international. Elle est actuellement en cours d'essai et de perfectionnement. Il est prévu d'élaborer des orientations sur cette question devant figurer dans le Manuel mondial sur les comptes des flux de matières (ONU-Environnement, avec Eurostat et l'OCDE) ;

g) Travaux de modélisation. Des perspectives mondiales des ressources matérielles à l'horizon 2060 ont été publiées en 2019 (en coordination avec les travaux connexes du Groupe international d'experts sur les ressources). Des perspectives mondiales sur les matières plastiques seront élaborées en 2021-2022. Elles apporteront un éclairage sur la demande de matières plastiques, la production de déchets et le recyclage ; et donneront des projections sur les facteurs économiques sous-jacents de l'utilisation, de la production et de l'élimination des matières plastiques et de la pollution par ces matières. D'autres matières transformées, comme les produits chimiques et les textiles, feront aussi partie de l'analyse.

33. En 2018, des travaux visant à renforcer la base de renseignements disponible pour les politiques d'économie circulaire et d'utilisation rationnelle des ressources et à passer à une information de nouvelle génération sur les déchets et les matériaux ont été engagés. Un groupe d'experts restreint a été constitué en 2019 pour : i) réfléchir à l'information nécessaire et disponible pour soutenir la gestion intégrée des déchets et des matières, ainsi que les politiques d'utilisation rationnelle des ressources et d'économie circulaire ; ii) évaluer les indicateurs existants et en suggérer de nouveaux ; et iii) proposer des orientations sur les moyens les plus efficaces de mobiliser les données connexes au niveau des pays et au niveau international et sur les moyens de favoriser les liens entre les ensembles de données¹⁴.

34. L'information produite aide l'OCDE dans son analyse et son évaluation des politiques. La gestion des déchets et des matières, l'économie circulaire et la productivité des ressources font partie des sujets traités systématiquement dans le cadre des examens environnementaux de l'OCDE. Plusieurs pays examinés ont choisi les sujets en question en vue d'un examen approfondi au cours des dernières années.

35. Les travaux menés sur les politiques pour mieux comprendre les difficultés posées par la transition vers une économie circulaire et les mesures nécessaires pour les surmonter recouvrent des projets sur le potentiel des technologies numériques et le rôle des instruments économiques dans la transition vers une économie circulaire, l'économie circulaire dans certains secteurs (ceux du textile et de la construction), le commerce et l'économie circulaire, et l'écologisation du secteur minier et la responsabilité accrue des producteurs en Eurasie. Les travaux prévus pour 2021 et 2022 seront résolument axés sur les matières plastiques et les conséquences macroéconomiques d'une transition vers l'économie circulaire, et comporteront une analyse des incidences de la crise de la COVID-19 sur l'économie circulaire, les activités connexes et les modes de production et de consommation.

D. Section conjointe de la forêt et du bois (Commission économique pour l'Europe et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

36. La Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a engagé ses travaux sur l'économie circulaire par deux séances d'information sur les liens du secteur forestier avec l'économie circulaire. Ces séances ont été organisées lors des réunions de 2018 et de 2019 du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (voir UNECE, 2018 et 2019). Des représentants du secteur privé et des États membres ont pris part à ces séances.

¹³ Activité coordonnée avec le projet FIGARO d'Eurostat.

¹⁴ Le groupe d'experts est constitué de représentants du Groupe de travail sur l'information environnementale et du Groupe de travail sur la productivité des ressources et les déchets. Les pays et les institutions ci-après y sont représentés : Allemagne, Belgique, Canada, Chili, États-Unis, France, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Commission européenne, y compris Eurostat.

37. La Section conjointe de la forêt et du bois travaille actuellement à une étude sur la forêt et l'économie circulaire qui doit paraître en 2021 et à d'autres documents de synthèse connexes sur la façon dont les notions de l'économie circulaire s'appliquent au secteur forestier.

E. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

38. Les travaux du PNUE visant à mesurer l'économie circulaire mettent l'accent sur les comptes des flux de matières mondiaux et les domaines qui se rattachent aux ODD dont le PNUE est le dépositaire.

39. Le PNUE et Eurostat, conjointement avec le Groupe international d'experts sur les ressources, ont établi récemment la version finale d'un manuel mondial sur la comptabilisation des flux de matières à l'échelle de l'économie. Cette première édition du manuel mondial représente un tournant important.

40. Le PNUE soutient les activités de recherche de l'OCDE sur les mesures fondées sur la demande.

41. Le PNUE coopère avec la Division de statistique de l'ONU, ONU-Habitat et d'autres partenaires et experts pour promouvoir les travaux relatifs aux statistiques des déchets, s'agissant en particulier de l'ODD 11.6.1 sur les déchets solides municipaux, de l'ODD 12.3.1 sur les déchets alimentaires, de l'ODD 12.4.1 sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement qui concernent les produits chimiques et les déchets, de l'ODD 12.4.2 sur les déchets dangereux et de l'ODD 12.5.1 sur le recyclage.

42. Le PNUE a travaillé avec des fonctionnaires nationaux, des experts, des fonctionnaires de l'ONU et des partenaires du réseau One Planet pour établir, expérimenter et recueillir des données pour l'ODD 12.1.1 concernant l'intégration de la consommation et de la production durables, et l'ODD 12.7.1 concernant les marchés publics durables.

43. La CNUCED et le PNUE ont mis au point une méthodologie pour la mesure de l'ODD 12.6.1 qui s'appuie sur les normes et les cadres actuels de publication d'informations sur la durabilité par les entreprises, qui constituent un niveau de référence minimum pour définir les principaux indicateurs de suivi¹⁵.

44. Le PNUE a mis au point une méthodologie pour mesurer les subventions aux combustibles fossiles afin de donner des orientations aux pays membres de l'ONU qui rendent compte sur cet indicateur (voir UNEP, OECD et IISD, 2019).

45. Le PNUE mène un travail d'analyse des codes du Système harmonisé (SH) pour parvenir à une meilleure compréhension du commerce des technologies écologiquement rationnelles et a élaboré une méthodologie à l'intention des pays qui souhaitent pouvoir suivre les investissements réalisés sur leur territoire dans des technologies écologiquement rationnelles (qui présente des similitudes avec la méthodologie relative à la mesure du secteur des biens et des services environnementaux). Pour progresser dans la circularité matérielle et le projet d'économie circulaire, il doit être tenu compte des questions liées au cycle de vie dans le contexte de la promotion des technologies écologiquement rationnelles.

F. Division de statistique de l'ONU

46. La Division de statistique de l'ONU recueille des statistiques sur les déchets en coopération avec le PNUE depuis 1999 au moyen d'un questionnaire sur les statistiques de l'environnement, auprès de plus de 160 pays et régions non couverts par les activités de collecte de données de l'OCDE et d'Eurostat.

47. La Division a promu l'utilisation du SCEE pour l'économie circulaire grâce à deux initiatives sur l'application du SCEE dans le domaine des politiques. La première concerne la production d'un ensemble de documents à paraître sur l'application du SCEE aux

¹⁵ Pour de plus amples renseignements sur cette méthodologie, voir https://uneplive.unep.org/indicator/index/12_6_1.

politiques publiques, dans le cadre d'un projet, financé par le Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ), visant à renforcer l'adoption et la qualité des politiques de comptabilisation du capital naturel. Cette série de documents comprend un document général sur les applications de politique générale du SCEE et des documents thématiques sur l'utilisation du SCEE pour les politiques relatives à la biodiversité et aux changements climatiques et les politiques macroéconomiques. En particulier, le document général décrit l'utilisation du SCEE pour l'économie circulaire, et le *diagramme de Sankey des flux de matières* évoqué précédemment, produit par Eurostat, y est consigné. Il est également prévu de réaliser une série de cours d'apprentissage en ligne fondés sur ces documents à l'intention des décideurs et des analystes.

48. En outre, la Division de statistique et le Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique élaborent une publication présentant des exemples descriptifs et des cas pratiques d'application du SCEE dans le domaine des politiques.

IV. Pratiques des pays

A. Bélarus

49. Le Bélarus fait partie du groupe de pays qui viennent de commencer à intégrer les questions relatives à l'économie circulaire à un échelon politique élevé. En particulier, le pays a pris acte de la nécessité d'une transition vers une économie circulaire dans son projet de *Stratégie nationale pour le développement durable de la République du Bélarus à l'horizon 2035* (Government of the Republic of Belarus, 2018), qui précise les questions liées à l'utilisation rationnelle des ressources disponibles, à la gestion des déchets et à la production de biens à partir de matières premières secondaires.

50. Au niveau national, une importance particulière est accordée à la gestion des déchets.

51. Le Bélarus bénéficie de l'appui de projets internationaux. Ainsi, il mène actuellement avec l'appui de l'Allemagne le projet *Renforcer les capacités de planification stratégique et de gestion de la transformation structurelle régionale au Bélarus dans le contexte de l'économie circulaire* (2019-2020), qui doit aboutir principalement à l'élaboration d'un projet de programme pour le développement de l'économie circulaire dans la région de Brest (l'une des sept régions du Bélarus) pour la période 2021-2025 (voir Wuppertal Institut, 2020).

52. Belstat contribue au suivi de l'économie circulaire dans le pays : des comptes de flux physiques ont été créés pour l'eau et le bois ; des comptes des dépenses de protection de l'environnement et des comptes de la fiscalité environnementale sont en cours d'élaboration ; une estimation des déchets électroniques produits au niveau national est en cours. En collaboration avec le Ministère du logement et des services d'utilité publique et le Ministère des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, des travaux sont en cours pour améliorer les formulaires de déclaration statistique pour la collecte des données sur les déchets et les matières premières secondaires.

B. Canada

53. Dans le but d'élaborer les indicateurs et les produits de données nécessaires pour mesurer la transition du Canada vers une économie plus circulaire, Statistique Canada rencontre régulièrement les autres administrations fédérales pour débattre des politiques actuelles et à venir de l'action publique et des moyens possibles de mesurer divers aspects de la circularité pour évaluer l'efficacité des politiques correspondantes.

54. Comme suite à l'initiative canadienne « Zéro déchet de plastique : les mesures prises au Canada »¹⁶, Statistique Canada coopère avec Environnement et Changement climatique Canada pour mettre au point les indicateurs nécessaires ainsi qu'un compte de flux de

¹⁶ Site Web « Zéro déchet de plastique : les mesures prises au Canada » : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-reduction-dechets/zero-dechet-plastique/mesures-canada.html>.

matières pour les principaux plastiques utilisés dans l'économie canadienne. Ce travail comprend le relevé des sources de données existantes, ainsi que l'ajout de modules concernant les plastiques à un certain nombre de grandes enquêtes auprès des entreprises et à une enquête auprès des ménages pour remédier aux principaux problèmes d'absence de données, des travaux de recherche, et la mise au point du compte. Ce projet est en cours de réalisation et il est prévu que des tableaux préliminaires du compte de flux de matières seront présentés au printemps 2021.

55. En prévision des prochaines étapes du projet, Statistique Canada mène aussi des études générales et a ouvert une réflexion avec Ressources naturelles Canada, et une municipalité régionale concernant d'autres aspects de l'économie circulaire qui pourraient devenir une priorité à l'avenir (notamment la circularité des métaux et des aliments). Statistique Canada sera également représenté au Forum mondial sur l'économie circulaire, prévu pour septembre 2020 à Toronto (Canada) – désormais reporté à 2021 en raison de la COVID-19.

56. Depuis deux ans, Statistique Canada s'emploie à améliorer les données sur les dépenses de protection de l'environnement des entreprises, y compris sur les mesures visant à augmenter la circularité (notamment par le recyclage des matériaux et la recirculation de l'eau).

C. Colombie

57. La Colombie a défini son engagement de transition dans le document *Pacte de durabilité du Plan national de développement 2018-2022*. Le passage au modèle de l'économie circulaire doit être accéléré par la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets et des matériaux ; ainsi que par l'utilisation rationnelle des ressources. Pour réaliser cet objectif, le Ministère de l'environnement et du développement durable, avec le concours d'autres institutions, a formulé la *Stratégie nationale pour l'économie circulaire*, qui définit les instruments nécessaires pour atteindre les objectifs à court et à moyen terme du pays dans ce domaine (voir Government of Colombia, 2019).

58. La Stratégie nationale pour l'économie circulaire préconise la création d'un nouveau modèle de développement économique qui prévoit la valorisation permanente des ressources, le bouclage des cycles des matériaux, de l'eau et de l'énergie, la création de nouveaux modèles économiques, la promotion de la symbiose industrielle et le renforcement des villes durables, l'objectif étant notamment d'optimiser la production et la consommation rationnelles des matériaux, et de réduire l'empreinte hydrique et l'empreinte carbone.

59. À l'initiative du Département administratif national de statistique (DANE), il a été décidé que la mise en place d'un *Système d'information sur l'économie circulaire* ferait partie des grands axes de la Stratégie nationale pour l'économie circulaire. Ce système fait intervenir une série de composantes interdépendantes pour recueillir, regrouper, traiter, produire et diffuser des données statistiques relatives à l'économie circulaire. Le système reposera donc sur des données conformes aux exigences de qualité qui pourront être utilisées aux fins du processus décisionnel concernant les politiques publiques.

60. Le *Tableau d'information sur l'économie circulaire* a été adopté en mai 2019 pour organiser les responsabilités des acteurs du Système statistique national s'agissant de définir, de renforcer et de produire l'information utile et nécessaire à la prise des décisions concernant les politiques publiques relatives à l'économie circulaire et à l'évaluation de ces politiques. La création de ce mécanisme a relancé un processus qui relevait auparavant du *Tableau des statistiques de l'environnement*, créé en 2017 pour organiser les compétences et définir des accords en ce qui concerne la production de statistiques sur les questions d'environnement.

61. Le *Premier rapport 2020 sur l'économie circulaire* est paru le 5 août 2020 (DANE, 2020). Ce rapport rend compte de la situation actuelle et des possibilités dont la Colombie peut tirer parti pour évoluer vers un modèle de production et de consommation caractéristique de l'économie circulaire. Il a été tenu compte dans un premier temps de 44 indicateurs, dont 28 proviennent du *Compte satellite de l'environnement*, 14 d'*enquêtes sur l'économie, l'environnement et les ménages*, et 2 de l'*Institut d'hydrologie, de météorologie et d'études*

environnementales. Ces indicateurs sont répartis en quatre composantes : i) extraction des actifs naturels ; ii) production de biens et de services ; iii) consommation et utilisation ; et iv) bouclage et optimisation des cycles de vie des matières et des produits.

D. Finlande

62. La *Stratégie d'économie circulaire de la Finlande*¹⁷, élaborée par le Fonds finlandais pour l'innovation (Sitra), a été publiée en 2015 et actualisée dans sa version 2.0 en 2019. La stratégie prévoit des mesures, des projets décisifs et des projets pilotes visant à faciliter la transformation d'une économie linéaire en une économie circulaire, et est aussi à l'origine de nombreuses initiatives sur les questions de mesure. Une des activités prévues dans la stratégie consiste à « Élaborer un ensemble complet d'indicateurs pour décrire le développement de l'économie circulaire en Finlande ».

63. *CIRCWASTE*¹⁸ est un projet intégré sur sept ans (2016-2023) relevant du programme LIFE de l'Union européenne qui promeut l'utilisation rationnelle des flux de matières, la prévention des déchets et de nouvelles méthodes de gestion des déchets et des ressources. Toutes les mesures prévues contribuent à réaliser le plan national de gestion des déchets et à orienter la Finlande vers une économie circulaire. Le projet est coordonné par l'Institut finlandais de l'environnement. Dans le cadre du projet CIRCWASTE, l'Institut finlandais de l'environnement compile des indicateurs sur l'économie sociale circulaire, notamment sur l'accès des ménages au tri des déchets et au recyclage.

64. Statistique Finlande contribue au projet CIRCWASTE en compilant des indicateurs sur l'économie circulaire concernant l'activité économique. Des indicateurs doivent être publiés d'ici à la fin de 2020 pour les années 2016 à 2018. Il pourra s'agir d'indicateurs d'ordre financier ou matériel ou qui associent les deux aspects ; ils seront établis à partir de données statistiques existantes. L'accent est mis sur les données et les indicateurs de niveau national, mais on recherche également des possibilités de produire des indicateurs et des données de niveau régional dans la mesure où ce type d'information est très demandé par les décideurs. Ce travail est toujours en cours mais les sources de données utilisées pour les indicateurs proviendront notamment des statistiques structurelles sur les entreprises, des statistiques sur les déchets et des comptes de flux de matières.

65. L'Institut finlandais des ressources naturelles s'intéresse au recyclage et à d'autres questions de l'économie circulaire dans l'agriculture et les chaînes de production alimentaire. Il mène aussi nombre de programmes de recherche liés à ses nouveaux objectifs stratégiques sur des questions comme les cycles du carbone respectueux du climat et la bioéconomie circulaire. L'Institut finlandais de l'environnement a évalué les cycles des nutriments dans le cadre d'un projet relié à une usine de biogaz sur les nutriments, l'énergie et les moyens d'existence en milieu rural. Il a aussi étudié l'eau et les substances nocives dans le contexte de l'économie circulaire. Les travaux de recherche sur l'économie circulaire menés au Centre de recherche technique finlandais – VTT concernent notamment la circularité des matières plastiques et la redéfinition des boucles des minéraux et des métaux.

E. Pays-Bas

66. Le Gouvernement néerlandais a défini l'objectif de rendre l'économie néerlandaise entièrement circulaire d'ici à 2050, un objectif intermédiaire étant de réduire de moitié la quantité de matériaux abiotiques primaires utilisés d'ici à 2030. Pour y parvenir, on a élaboré un programme intitulé *Programme public pour une économie néerlandaise circulaire à l'horizon 2050*¹⁹. Ce programme indique comment l'économie néerlandaise peut être transformée en une économie durable et entièrement circulaire d'ici à 2050. Il indique ce qui

¹⁷ Site Web « Finland's Road Map to the Circular Economy 2.0 » : <https://www.sitra.fi/finlandsroadmap>.

¹⁸ Site Web « CIRCWASTE : Finland towards circular economy » : <https://www.materiaalitikiertoon.fi/en-US>.

¹⁹ Site Web « Circular Economy » : <https://www.government.nl/topics/circular-economy>.

doit être fait pour faire en sorte que les matières premières, les produits et les services soient utilisés de manière plus efficace et rationnelle.

67. La méthode suivie par les autorités centrales consiste à coopérer étroitement avec les autres autorités publiques, les institutions du savoir et les organisations environnementales, l'industrie, les syndicats, les institutions financières et les autres organisations de la société civile. On mentionnera à titre d'exemple l'*Accord national sur les matières premières*, document dont les signataires sont convenus de faire en sorte que l'économie néerlandaise fonctionne à partir de matières premières réutilisables. Il a été signé par plus de 180 parties²⁰. Un autre volet essentiel de cette méthode a consisté à mettre sur pied cinq équipes de la transition où sont notamment représentées les entreprises, les institutions chargées de l'environnement et les organisations de consommateurs. Chaque équipe s'occupe de mettre au point un programme de transition pour une des cinq priorités fixées par le Gouvernement. Les priorités fixées concernent des secteurs et des chaînes de valeur économiquement importants qui exercent une forte pression sur l'environnement : 1) biomasse et alimentation, 2) matières plastiques, 3) industrie manufacturière, 4) construction et 5) biens de consommation. Les programmes de transition s'intéressent aussi aux moyens de mesurer les progrès et les effets.

68. Un système de suivi étant nécessaire pour déterminer si la transition avance comme prévu, une première proposition a été publiée à cet égard en 2018 (PBL, 2018). Le rapport correspondant présente un cadre et une évaluation de base concernant le suivi des progrès de l'économie circulaire aux Pays-Bas. En 2019, le *Programme de mise en œuvre de l'économie circulaire*, qui traduit les cinq programmes de transition en mesures et en projets concrets à réaliser entre 2019 et 2023, a été présenté par le Gouvernement. Pour suivre et évaluer aussi bien les progrès vers une économie circulaire que les effets d'une telle économie, le programme de travail *Observation et suivi de l'économie circulaire 2019-2023* a été mis en place. Le suivi est assuré par un groupe de huit institutions du savoir²¹, parmi lesquelles Statistique Pays-Bas et l'Agence d'évaluation pour l'environnement.

69. L'un des principaux produits du programme de travail sera un *rapport biennal intégré sur l'économie circulaire*.

70. Statistique Pays-Bas contribue principalement au rapport intégré sur l'économie circulaire en compilant des indicateurs.

V. Questions et difficultés

71. La mesure de l'économie circulaire soulève un certain nombre de questions et de difficultés d'un point de vue statistique. Les sujets ci-après sont abordés la présente section :

a) *Champ d'application* – afin de pouvoir mesurer avec succès l'économie circulaire et interpréter les résultats, il est nécessaire d'avoir une compréhension commune de la notion d'économie circulaire et de ce qu'il convient de mesurer ;

b) *Définitions et classifications* – les classifications statistiques actuelles ont été conçues pour l'économie linéaire et doivent donc être révisées et harmonisées de façon à permettre la mesure des activités de l'économie circulaire ;

c) *Existence et caractère suffisant des données* – une bonne partie des connaissances actuelles sur la circularité concerne les tendances de l'énergie, des flux de matières et des déchets, tandis que certaines données importantes font défaut, s'agissant notamment de l'effet des mesures liées à une utilisation et une fabrication plus rationnelles des produits, aux systèmes de collecte ou à l'allongement de la durée de vie des produits. La mesure et le suivi des effets environnementaux, sociaux et économiques dans toute la chaîne de valeur doivent être améliorés ;

²⁰ Site Web « National Raw Materials Agreement » : <https://www.government.nl/latest/news/2017/01/25/more-than-180-signatories-for-the-national-raw-materials-agreement>.

²¹ <https://www.pbl.nl/monitoring-circulaire-economie/consortium> (en néerlandais seulement).

d) *Coordination interinstitutions et au sein du service de statistique national* – les services de statistique publics ne peuvent pas communiquer des données pour la totalité des différents aspects de l'économie circulaire et il devrait y avoir un dialogue avec les autres prestataires et utilisateurs de données, particulièrement avec les responsables de l'élaboration des politiques, la société civile, les entreprises et les milieux de recherche pour développer la base de connaissances ;

e) *Demande et attentes des utilisateurs* (dont les décideurs, les chercheurs, etc.) – la nécessité de réagir parfois rapidement aux nouveaux besoins en données représente une difficulté pour un service de statistique national, particulièrement s'il est nécessaire de formuler de nouveaux contenus dans les enquêtes ou de produire de nouveaux comptes ;

f) *Diffusion* – outre la production des données utiles sur l'économie circulaire, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils sont nécessaires pour que la communication avec les utilisateurs soit claire et efficace ;

g) *Autres* – des mesures sont également nécessaires concernant les liens entre circularité, neutralité climatique et pollution ainsi que le domaine social.

A. Champ d'application

72. Afin de mesurer l'économie circulaire, il doit exister une compréhension commune de ce qu'il faut mesurer, de la méthode d'interprétation des résultats et des éléments à prendre en considération pour la compilation des indicateurs économiques relatifs à l'économie circulaire. Il est largement admis que certaines activités économiques comme le recyclage font partie intégrante de la circularité. Pour de nombreuses activités, cependant, notamment dans le domaine des services, les choses sont un peu moins claires. La conception, le crédit-bail et l'entretien font partie de ces activités.

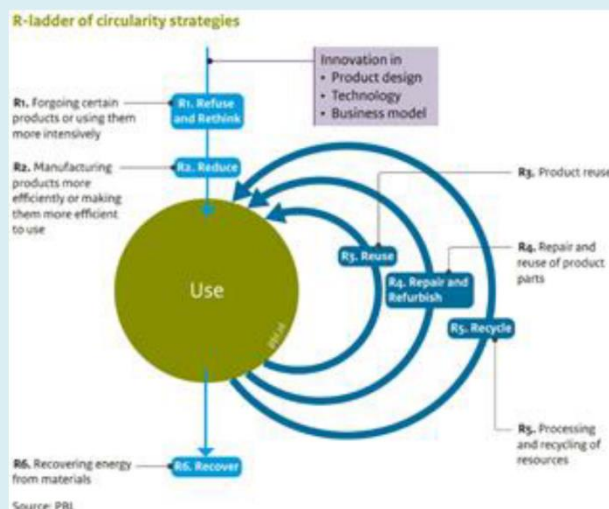
Encadré 2

« L'échelle des R »

Cette échelle de la circularité a été mise en place par l'Agence d'évaluation des Pays-Bas pour l'environnement (PBL, 2019) en se fondant sur diverses échelles des R décrites dans la littérature. L'échelle des R recouvre diverses stratégies qui contribuent à une réduction de l'utilisation de matériaux et à une économie plus circulaire. Un des objectifs visés est de réduire la charge environnementale.

Ces stratégies sont les suivantes :

- **R1 : Refuser et repenser.** Cette stratégie consiste à renoncer à certains produits (Refuser) ou à les utiliser de manière plus intensive par le partage ou la multifonctionnalité (Repenser) ;
- **R2 : Réduire.** Cette stratégie renvoie à l'idée de fabriquer les produits de manière plus rationnelle ou d'en rendre l'utilisation plus rationnelle ;
- **R3 : Réutiliser.** La durée de vie des produits peut être prolongée en les réutilisant (Réutiliser) ;
- **R4 : Réparer et remettre en état.** Cette stratégie vise également à prolonger la durée de vie des produits, mais cette fois en les réparant (Réparer) ou en en réutilisant certaines pièces (Remettre en état), ou en les adaptant à de nouvelles normes ;



- *R5 : Recycler. Cette stratégie concerne le traitement et la réutilisation des ressources (Recycler). Elle recouvre le traitement et la séparation des flux dits résiduels (ou flux de déchets) et leur réutilisation ;*
- *R6 : Récupération. La stratégie Récupération consiste à récupérer de l'énergie à partir de certains matériaux (PBL, 2019).*

De manière générale, les stratégies situées plus haut dans l'échelle (repenser, réduire, réutiliser et réparer, notamment) demandent des ressources moins importantes. Le recyclage et la récupération d'énergie à partir de matériaux n'interviennent que lorsque d'autres stratégies R « supérieures » ne sont plus possibles.

Les stratégies R peuvent être associées à l'innovation, notamment à la conception de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques. De manière générale, on obtient d'autant plus de retombées pour l'environnement que des innovations tendant à réduire l'utilisation des ressources sont envisagées au commencement de la chaîne de production. La conception des produits, à titre d'exemple, a une incidence sur la durée de vie et les possibilités de réparation, ainsi que sur l'utilisation possible de ressources secondaires (recyclats) et la facilité de recyclage des produits (PBL, 2019).

73. L'absence de définition concertée de l'économie circulaire signifie que les sources statistiques existantes ne révèlent qu'une partie de la situation. Ces sources donnent une représentation fragmentaire, manquent de précision, ou sont parfois d'une qualité imparfaite. Le SCEE peut jouer un rôle dans l'intégration des statistiques existantes et l'harmonisation des classifications et des définitions. Par ailleurs, si utiles que soient les résultats du secteur des biens et des services environnementaux et des comptes de dépenses de protection de l'environnement du SCCE, ils doivent être adaptés au champ d'application du secteur de l'économie circulaire.

74. Au niveau européen, les statisticiens ont surtout centré le développement des mesures liées à l'économie circulaire sur les flux physiques de matières. Cela a conduit à élaborer des indicateurs pour un champ d'application plus restreint, au lieu que la notion d'économie circulaire a une portée plus large. Outre les flux de matières, une information plus abondante est également nécessaire sur les aspects économiques de l'économie circulaire. Un cadre théorique est nécessaire pour pouvoir mesurer la croissance, les emplois, les investissements, etc., du secteur de l'économie circulaire.

75. Une définition commune est-elle nécessaire ? Eurostat considère que le modèle de l'économie circulaire a été accepté par les décideurs en partie du fait que c'est une notion vague que divers publics peuvent s'approprier en l'interprétant différemment. Si les statisticiens fixent une définition étroite de l'économie circulaire, des utilisateurs potentiellement concernés risquent d'être exclus. Cependant, s'il n'existe pas de compréhension commune, on risque de voir chaque pays et chaque organisation mettre au point de son côté des indicateurs qui ne seront pas comparables. Cela peut aussi se solder par un manque d'efficacité dans l'utilisation des données et des chevauchements entre les séries de données.

76. Étant donné que nombre de pays ont commencé dans la période récente à tenir compte de la notion d'économie circulaire pour élaborer des politiques, une définition concertée au niveau international faciliterait la mise au point de statistiques comparables au niveau international pour mesurer l'efficacité de ces politiques. Les produits de données nationaux pourraient être difficiles à adapter en fonction de normes internationales si celles-ci apparaissent après que les pays ont commencé de compiler des données à partir de leurs propres définitions.

B. Définitions et classifications

77. Il arrive que les définitions des sources statistiques existantes ne concordent pas.

78. Eurostat a établi une liste des secteurs de l'économie circulaire à partir de la classification NACE/ISIC. Cette liste couvre correctement les secteurs « traditionnels » de l'économie circulaire, notamment le recyclage et la gestion des déchets. Or, l'économie circulaire est présente à toutes les étapes du cycle de vie des produits, de la conception à l'utilisation, jusqu'au recyclage, etc.

79. Au niveau des produits, il existe diverses classifications, telles que la classification NC pour les statistiques commerciales, la classification PRODCOM pour la production de produits manufacturés, la classification Liste des déchets pour les statistiques sur les déchets et la classification CPA pour les produits. Les classifications de produits ne sont pas totalement cohérentes entre elles, de sorte qu'il est difficile, voire impossible de suivre les flux de matières d'un domaine statistique à l'autre. En outre, les classifications de produits font rarement la distinction entre l'utilisation de matières premières vierges ou secondaires ou d'intrants intermédiaires recyclés ou surcyclés.

80. Un moyen doit être conçu de relier toutes les classifications. En pratique, il faudra peut-être aussi réfléchir au moyen de faire coexister différentes unités statistiques. Bon nombre de flux physiques sont mesurés en kilogrammes ou en tonnes. En outre, l'énergie est exprimée en térajoules, les émissions atmosphériques le sont en tonnes ou en kilogrammes, et les flux financiers dans les monnaies nationales, etc.

81. En général, on constate un besoin important d'harmonisation et de coordination des classifications. Afin de mesurer les flux, depuis l'extraction de matières premières jusqu'aux produits, puis au recyclage et à de nouveaux produits, et enfin aux déchets, il doit exister une traçabilité et des liens entre les classifications statistiques des différentes étapes du cycle de vie des produits. Un progrès important consisterait à harmoniser les classifications en ce qui concerne les flux de matières et les déchets. En outre, un calcul d'analyse de flux de matières par secteur permettrait aussi une meilleure intégration des données environnementales et économiques.

C. Existence et caractère suffisant des données

82. Une information plus abondante est nécessaire au sujet des caractéristiques de l'économie circulaire et des principaux facteurs habilitants. Les indicateurs actuels mettent surtout l'accent sur des paramètres physiques et les connaissances actuelles sur la circularité portent en grande partie sur les tendances en ce qui concerne l'énergie, les flux de matières et les déchets. Les données sont très insuffisantes en ce qui concerne notamment l'effet des mesures concernant l'utilisation et la fabrication plus rationnelles des produits, les systèmes de collecte ou l'allongement de la durée de vie des produits, facteurs habilitants essentiels de l'économie circulaire. La mesure et le suivi des résultats environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux la chaîne de valeur sont, à l'évidence, un aspect qui doit être amélioré.

83. Pour nombre de comptes du SCEE, les données sources sont recueillies à partir d'autres statistiques et sont déjà agrégées à un certain niveau. Cette ventilation insuffisante des statistiques peut entraver la conception de nouveaux types d'analyse. En outre, les données sources peuvent être recueillies auprès des entreprises par type d'activité (locale) ou au niveau de l'entreprise ou, par exemple, auprès d'entreprises qui gèrent les déchets d'autres agents. En pareil cas, il est très difficile de faire l'analyse des producteurs de déchets car l'information est perdue pendant la collecte des déchets. Si les données de registre sont utilisées comme source de données, le contenu est fixe et aucune modification importante n'est possible en général quant à la collecte et à la teneur des données.

84. Les statistiques sur les déchets et les matériaux recueillies dans le cadre de l'application des politiques sont fondées en grande partie sur le volume plutôt que sur la valeur. On manque d'informations sur la qualité des matériaux recyclés produits et la valeur approximative utilisée actuellement est le prix du marché. Pour promouvoir les objectifs de l'économie circulaire, il est nécessaire d'élaborer des données sur la valorisation des déchets et des matériaux sous l'angle de la rétention de valeur.

85. Une option qui est parfois suggérée, mais qui est assez peu réaliste, consisterait à mesurer l'économie circulaire en établissant des listes des principales entreprises qui en sont actrices. En principe, l'immatriculation de l'entreprise permet de suivre les flux financiers et les flux de produits selon plusieurs statistiques. Cela représente cependant une charge de travail importante, et l'économie circulaire est souvent pratiquée par des grandes entreprises qui ont de nombreux types d'activités. L'activité d'économie circulaire, qui n'est parfois qu'une activité auxiliaire pour l'entreprise, peut être très importante pour les indicateurs

nationaux si l'entreprise en question est suffisamment grande. Toutefois, d'après les statistiques actuelles, il s'avère assez difficile de séparer les activités de l'économie circulaire et leur personnel du total. Il peut exister différents types d'activités circulaires au sein d'une catégorie d'activité, tous types d'activités confondus.

86. Certains flux sont mieux couverts dans les statistiques actuelles. Ainsi, les statistiques sur l'extraction de ressources sont relativement bien couvertes, mais les statistiques sur les déchets et les flux de matières dans les chaînes de production ne le sont pas autant, en particulier dans les pays en développement. Il existe aussi des lacunes dans l'enregistrement des matières secondaires, par rapport à d'autres matières. Les comptes de flux de matières et les comptes de déchets du SCEE sont une pierre angulaire de la mesure de l'économie circulaire. Bon nombre de pays n'ont pas encore mis en place les statistiques nécessaires pour produire ces comptes, selon ce qui est décrit, par exemple, aux paragraphes 59 et 60 pour le cas des statistiques sur les déchets. Les autres comptes SCEE pertinents sont les comptes des émissions atmosphériques, les comptes énergétiques, les comptes forestiers (pour la biomasse), les comptes fonciers, etc. Toutefois, le SCEE n'est pas bien adapté à la couverture de plusieurs aspects de l'économie circulaire, parmi lesquels la prévention des déchets, la réparabilité des produits, l'empreinte environnementale de certains produits, l'innovation, les brevets, l'écoconception, les marchés publics axés sur le respect de l'environnement, des aspects d'intérêt local comme la mobilité urbaine, etc.

87. À la différence des statistiques sur les flux de matières, on ne dispose de pratiquement aucune donnée sur les statistiques relatives aux stocks de matières, notamment sur le volume des stocks physiques des bâtiments, des infrastructures, etc. C'est une lacune importante dans les données. Chaque année, nos sociétés accumulent davantage de stocks ; dans l'UE, environ 33 % des extractions de ressources naturelles servent à l'accumulation de stocks.

88. Seule environ la moitié des États membres de la CEE communiquent des données sur le bois récupéré post-consommation et les volumes de bois-énergie produits à partir du bois récupéré.

89. Des thèmes plus détaillés, et des ventilations par matières plus précises, que les classifications de données actuelles ne permettent pas, seront demandés à l'avenir. Même à l'heure actuelle, des données plus détaillées sur les matières plastiques, les produits chimiques, et les polluants seraient nécessaires. Statistique Canada a mené un travail initial sur les plastiques qui a mis en évidence plusieurs lacunes dans les données auxquelles il faudra remédier. Il est possible de remédier à certaines en étoffant le contenu des enquêtes, tandis que pour d'autres, la solution passera par la création d'un nouveau compte national de flux de matières. Ces ajouts prendront du temps et seront onéreux, mais sont une nécessité pour rendre compte clairement des changements utiles qui interviennent dans la circularité de diverses résines de plastique dans l'économie canadienne au fil du temps.

D. Coordination interinstitutions et au sein des services de statistique nationaux

90. Des évaluations utiles pour les politiques supposent de rassembler tout un ensemble d'informations, de sorte que les indicateurs et les statistiques devront toujours être complétés par des renseignements qualitatifs et une analyse directive pour pouvoir rendre compte plus largement des faits nouveaux. Cela signifie que les services de statistique de l'État ne seront pas à l'origine de toutes les données sur les différents aspects de l'économie circulaire et qu'il faudra coopérer avec d'autres producteurs et utilisateurs de données, en particulier les responsables de l'élaboration des politiques, la société civile, les entreprises et les milieux de recherche pour développer la base de connaissances. L'économie circulaire présente aussi d'autres aspects que l'environnement, comme les questions sociales, l'éducation et l'égalité.

91. Dans une économie mondiale où bon nombre d'entreprises sont des multinationales et où les matériaux circulent d'un pays à l'autre, une coopération est aussi nécessaire au niveau des services de statistique nationaux, notamment en ce qui concerne les données du commerce extérieur. Pour pouvoir appréhender la totalité du cycle de vie des produits, un suivi doit souvent être effectué en dehors des frontières nationales. Il est souvent plus facile

d'échanger des avis et même parfois des données si cela passe directement par les services de statistique nationaux, et les organisations internationales pourraient s'employer à faciliter et à coordonner les échanges de données.

92. Il faut davantage d'estimations des empreintes matérielles. C'est un travail qui nécessite des comptes SCEE et davantage de tableaux d'entrées-sorties pour un plus grand nombre de pays du monde, ce qui suppose une coopération internationale. Le développement de la modélisation des entrées-sorties, autrement dit la conception de tableaux d'entrées-sorties multipays s'appliquant à l'environnement pour le plus grand nombre possible de pays à travers le monde, nécessite une coordination plus poussée entre les institutions internationales, et avec les services de statistique nationaux (des travaux sont en cours mais n'ont pas encore abouti).

93. Il faut une coordination et une coopération à tous les niveaux. Au niveau local, les experts de différents domaines statistiques devraient faire cause commune avec les services de statistique nationaux. Les services de statistique nationaux doivent coordonner leurs efforts aussi bien avec d'autres acteurs nationaux, comme les établissements de recherche, qu'avec leurs homologues internationaux. En outre, les organisations internationales doivent jouer un rôle de facilitation et formuler des lignes directrices, non seulement pour ce qui est de coordonner les initiatives et d'harmoniser les données, mais aussi pour la poursuite des travaux relatifs aux diagrammes de Sankey et à des outils de diffusion analogues.

E. Demande et attentes des utilisateurs (décideurs, chercheurs, etc.)

94. Étant donné que le concept d'économie circulaire est une préoccupation encore assez récente de nos partenaires, leurs centres de décision n'ont commencé que depuis peu à mener un débat et une réflexion sur une définition commune et les conséquences pour les politiques du passage à une économie plus circulaire. Il peut être difficile pour un service de statistique national de répondre rapidement à des nouveaux besoins en matière de données, particulièrement si cela nécessite de compléter le contenu des enquêtes ou de produire de nouveaux comptes. Ce processus peut être onéreux et prendre du temps, et alourdir les contraintes du côté des réponses.

95. Les statistiques officielles donnent certains renseignements sur l'économie circulaire, encore que de façon imparfaite. Comme on l'a vu précédemment, les statisticiens ne sont pas en mesure, pour diverses raisons, de produire des données pour tous les aspects de l'économie circulaire. Pour certains domaines, d'autres acteurs sont mieux placés pour produire des estimations, par exemple sur certaines matières premières stratégiques, le cycle de vie de certains produits, l'innovation, etc. Une coordination avec d'autres prestataires de données est nécessaire.

96. Pour les besoins des politiques, il existe souvent une demande importante de données à jour et de données sur la dimension régionale, surtout quand il s'agit d'aspects de l'économie circulaire qui concernent une zone précise et sont à fort coefficient de main-d'œuvre ou de ressources, comme la gestion des déchets. Il en résulte des besoins de mesure et de mise au point d'indicateurs, étant donné que les statistiques et les données existantes ont été souvent conçues à l'origine pour servir des objectifs différents. Il faudra parfois se résoudre à ce qu'il n'existe pas d'indicateur parfait pour répondre à tous les besoins, et il sera parfois nécessaire de fixer des valeurs approximatives pour décrire certains aspects de l'économie circulaire.

F. Diffusion

97. Afin que la communication soit efficace, les principaux utilisateurs des données doivent être identifiés. Différents types d'outils et de méthodes de diffusion peuvent être nécessaires pour différents groupes d'utilisateurs. Pour certains utilisateurs, les données doivent avoir fait l'objet d'un traitement et d'une analyse très aboutis et être livrées sous la forme de graphiques, de visualisations et d'infographies. De leur côté, certains utilisateurs privilégieront des données brutes dans un format non protégé. En outre, l'explication au public de notions complexes comme la demande finale et les intensités peut poser des difficultés.

98. Il est nécessaire que les nouveaux indicateurs statistiques et les outils de communication soient adaptés à l'économie circulaire. L'AEE a utilisé diverses infographies et visualisations dans le cadre d'évaluations de l'économie circulaire pour tenter de présenter les données d'une manière conviviale et accessible. On citera à cet égard un schéma de visualisation générale du concept d'économie circulaire et un schéma récent de visualisation des flux de matières dans l'économie de l'UE, s'inspirant du cadre de l'AEE pour l'économie circulaire (EEA, 2019).

99. Eurostat s'est employée activement à mettre en place des unités de mesure, des méthodologies et des outils de diffusion pour l'économie circulaire, notamment un diagramme de Sankey (voir par. 31 et fig. 3) et des infographies (voir fig. 4) pour les flux de matières et le taux d'utilisation circulaire de matières (voir fig. 5). Certains de ces indicateurs ont déjà été produits par des services de statistique au niveau national, comme c'est le cas du diagramme de Sankey des flux de matières, par l'office de statistique des Pays-Bas (voir fig. 6).

Figure 4

Infographie d'Eurostat sur les flux de matières dans l'UE (2017, Gt/an)

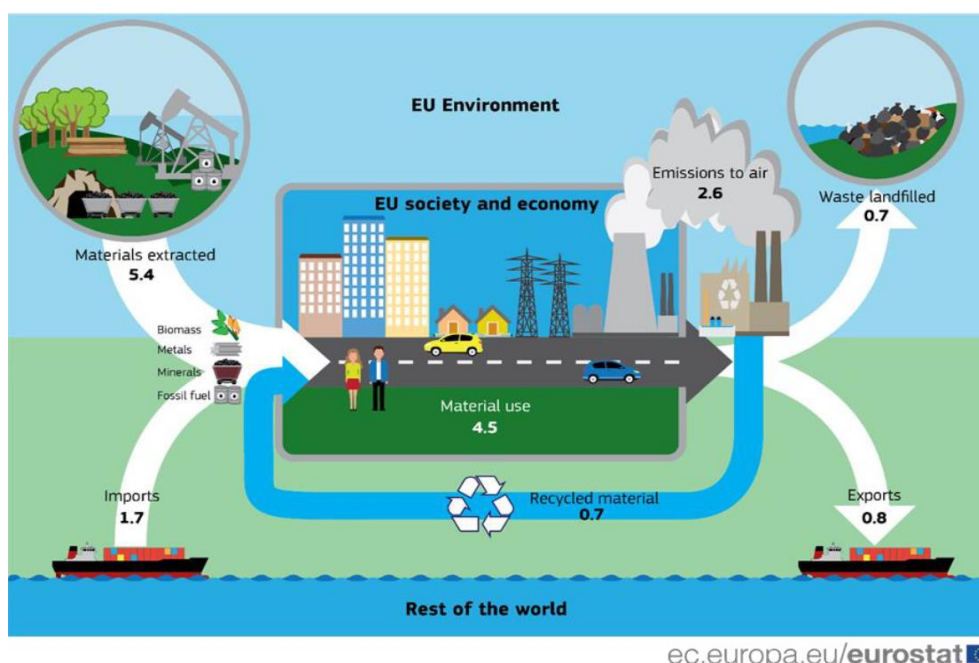


Figure 5

Taux Eurostat d'utilisation circulaire de matières dans l'UE (2017)

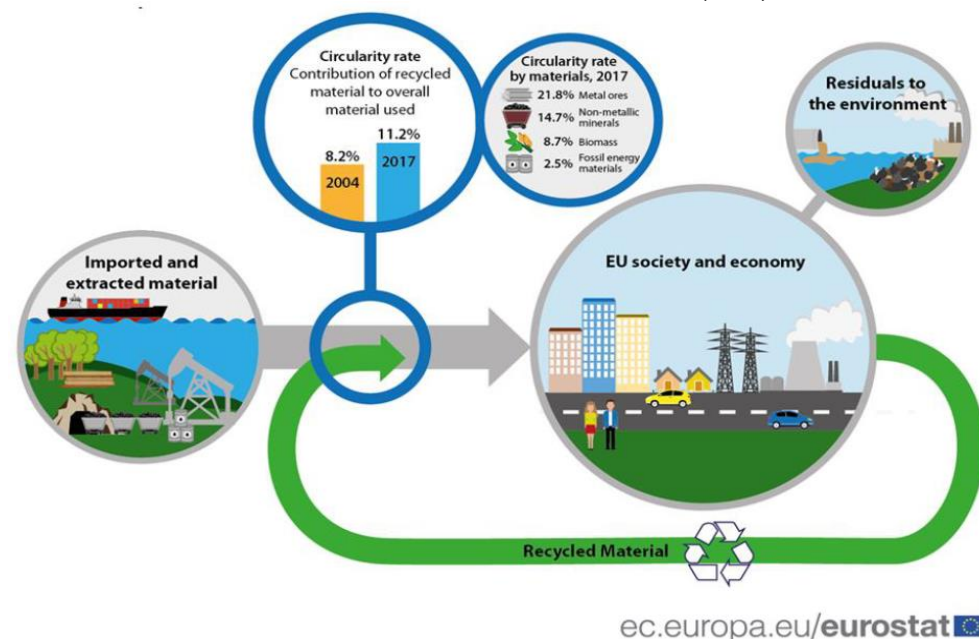
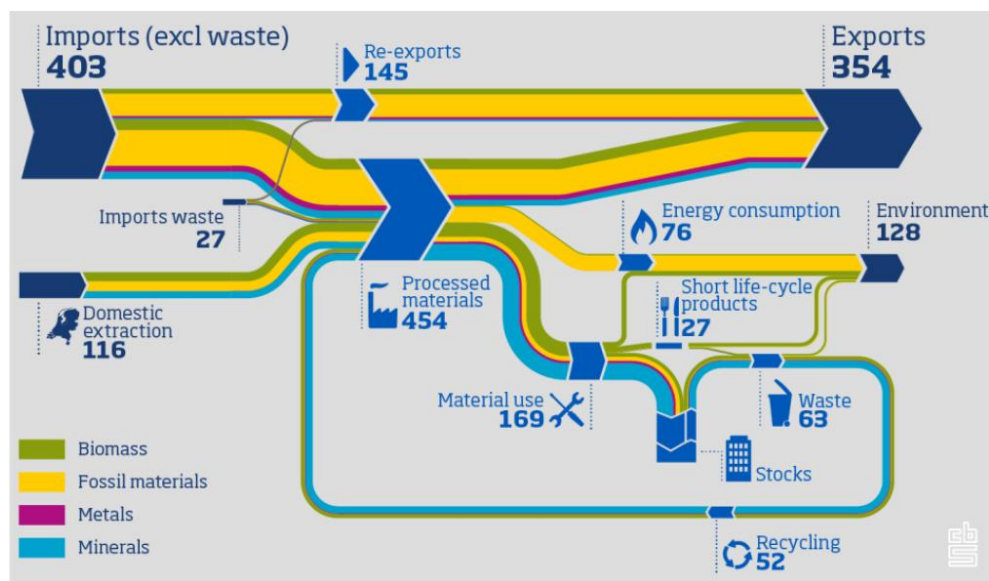


Figure 6
Diagramme de Sankey des flux de matières aux Pays-Bas (2016)



G. Questions diverses

100. Une question importante est celle des liens entre les politiques relatives à l'économie circulaire, à la bioéconomie et à l'économie neutre pour le climat et de leurs synergies et arbitrages possibles. Des indicateurs plus efficaces sont nécessaires pour mesurer les liens entre la circularité, la neutralité climatique et la pollution. Du point de vue de la mesure, cela passera par des indicateurs plus efficaces sur les liens entre les flux de matières, les déchets, l'énergie et les rejets dans l'air et dans l'eau. Le SCEE a un rôle à jouer pour favoriser l'intégration de ces données et aussi permettre une meilleure compréhension des interactions entre l'économie et l'environnement.

101. En outre, les liens avec le domaine social doivent être pris en compte. À titre d'exemple, l'économie circulaire peut contribuer à la création d'emplois verts ; le secteur informel joue habituellement un rôle important dans la réduction et le recyclage des déchets.

VI. Conclusions et recommandations

102. L'économie circulaire est un thème nouveau dont l'importance politique est élevée. Il n'existe cependant pas de définition unique ni de définition internationale de l'économie circulaire.

103. Les définitions utilisées par les pays, les institutions internationales et les ONG ont de nombreux éléments en commun, mais il n'est toujours pas possible statistiquement parlant de mesurer l'économie circulaire d'une manière qui soit exhaustive et pleinement comparable au niveau international. Des travaux méthodologiques, une coordination et des orientations pratiques supplémentaires sont nécessaires pour répondre à un certain nombre de questions et de difficultés, s'agissant notamment :

- De clarifier le champ d'application de la mesure ;
- D'harmoniser les définitions et les classifications ;
- D'améliorer l'existence et le caractère suffisant des données, y compris l'utilisation du SCEE ;
- De promouvoir la coordination interinstitutions et au sein des services de statistique nationaux ;
- De comprendre la demande et les attentes des utilisateurs (dont les décideurs et les chercheurs) ;

f) D'utiliser de nouveaux outils pour communiquer efficacement les données utiles sur l'économie circulaire ;

g) De tenir compte des liens d'interdépendance avec d'autres domaines sociaux, économiques et environnementaux comme le traitement informel des déchets, les emplois verts, les changements climatiques et le développement durable.

104. Plusieurs groupes d'experts internationaux s'occupent des questions susmentionnées ou envisagent de le faire. On mentionnera à cet égard :

a) Le « processus de Bellagio » : l'AEE, en partenariat avec l'Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), mène cette initiative qui vise à établir un consensus sur les questions devant faire l'objet d'un suivi, et à utiliser des exemples de meilleures pratiques ainsi que des idées novatrices pour définir des principes communs sur les méthodes de suivi. Ces principes doivent servir de base pour des travaux ultérieurs concernant les indicateurs et les cadres de suivi à l'appui du Pacte vert pour l'Europe ;

b) Les travaux d'Eurostat liés au Cadre de suivi de l'UE pour l'économie circulaire, dont la poursuite des travaux méthodologiques sur la mesure du taux de circularité et une amélioration des diagrammes de Sankey ;

c) Groupe d'experts de l'OCDE pour une information de nouvelle génération sur les déchets et les matériaux : ce groupe restreint d'experts prévoit au titre de son programme de travail 2020-2021 la mise au point d'un cadre théorique pour des outils de mesure de l'économie circulaire destinés à l'élaboration des politiques, et la définition d'orientations sur l'information et les indicateurs nécessaires pour la transition vers une économie circulaire et rationnelle du point de vue de l'utilisation des ressources ;

d) Le Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique travaille à une publication présentant des exemples descriptifs et des cas pratiques d'application du SCEE dans le domaine des politiques. Cette publication s'adressera aux décideurs, l'objectif étant de faire mieux connaître le SCEE et de faire en sorte qu'il soit plus demandé. Un exemple descriptif et/ou un cas pratique sur l'application du SCEE à l'économie circulaire devrait y figurer ;

e) Les activités de l'UNECE et de la FAO concernant l'étude de la question des chaînes de valeur du bois dans une économie circulaire ;

f) Les travaux méthodologiques du PNUE relatifs à la comptabilité des flux de matières à l'échelle de l'économie dans le contexte de la production et de la consommation durables.

105. Les principales recommandations sont les suivantes :

a) **Renforcer la coordination et la diffusion** des travaux des organisations internationales s'occupant des différentes questions relatives à la mesure de l'économie circulaire, et de leurs groupes d'experts ;

b) **Élaborer des orientations pratiques** concernant :

- La clarification des principaux termes et définitions ;
- La présentation des statistiques et des indicateurs essentiels du point de vue des politiques ;
- Une description du rôle du SCEE par rapport à d'autres sources de données ;
- Une analyse de la collaboration institutionnelle nécessaire.

Il est proposé de mettre en place une équipe spéciale ou un groupe d'experts à cet effet. L'économie circulaire constituant une priorité élevée pour nombre de pays, le groupe devrait collaborer étroitement avec la Division de statistique de l'ONU et d'autres acteurs internationaux (comme l'AEE, Eurostat, l'OCDE, la CEE/FAO, le PNUE, etc.). Les activités de ce groupe devront tenir compte des conclusions de l'*Équipe spéciale sur les statistiques des déchets* constituée auprès de la Conférence des statisticiens européens ;

c) **Offrir des cadres pour l'échange de données d'expérience et de connaissances** : Étant donné le rôle central du SCEE dans la mesure de l'économie circulaire, il est suggéré d'utiliser les cadres prévus actuellement à l'appui de la mise en œuvre du SCEE pour mettre en commun les données d'expérience et les bonnes pratiques, et de favoriser la coordination de l'action des groupes internationaux d'experts s'occupant de ce sujet. Pour les régions de la CEE et de l'OCDE, on recommande de délibérer des activités des pays et des organisations internationales sur l'économie circulaire à l'occasion des « Séminaires conjoints OCDE/CEE pour la mise en œuvre du SCEE » qui ont lieu chaque année. Cela doit contribuer aussi à la recommandation I ci-dessus (renforcer la coordination et la communication) et créer une communauté de pratique pour débattre des projets d'orientations pratiques (recommandation II) et de leur application.

VII. Délibérations du Bureau de la Conférence des statisticiens européens

106. Le Bureau a soulevé les points ci-après au cours du débat :

a) Le document résume bien l'essentiel des activités internationales et des problèmes de mesure dans ce domaine et devrait être largement diffusé ;

b) Il existe un grand nombre d'activités internationales et nationales sur la mesure de l'économie circulaire et il n'est pas aisé de les concilier. La coordination et l'alignement des activités des divers acteurs, y compris ceux qui n'appartiennent pas au milieu des statistiques publiques, sont une question importante ;

c) La mesure de l'économie circulaire est un domaine transversal qui nécessite une harmonisation entre les systèmes statistiques et les domaines de la statistique. On a estimé à cet égard qu'il serait judicieux d'utiliser le cadre central du SCEE comme point de départ ;

d) L'harmonisation des termes et des définitions utilisés pose des difficultés particulières ;

e) Les activités de mesure de l'économie circulaire devraient donner la priorité aux exigences d'information de politiques importantes comme le Pacte vert pour l'Europe, les changements climatiques, l'innovation, les déchets plastiques, etc. L'économie circulaire sera aussi le sujet de la prochaine session de la Commission de la CEE au printemps 2021 ;

f) Il serait utile d'établir un référentiel de bonnes pratiques et de présenter des orientations pratiques concernant la mesure, notamment sur la façon d'utiliser les outils et les questionnaires existants pour obtenir les données nécessaires ;

g) Les travaux futurs devraient s'appuyer sur les conclusions de l'Équipe spéciale de la CEE pour la question des statistiques sur les déchets ;

h) Le Bureau a recommandé de constituer une équipe spéciale de la mesure de l'économie circulaire et d'inviter les experts et les organisations qui ont contribué à l'examen approfondi à y participer. Dans la mesure du possible, les activités de l'équipe spéciale devraient être alignées sur les travaux connexes du Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique afin d'en garantir la pertinence au niveau mondial.

107. Le Bureau a approuvé les recommandations proposées dans le document concernant des activités supplémentaires. Le document devrait être largement diffusé.

108. Le Bureau a décidé de créer un groupe de travail sur la mesure de l'économie circulaire. Les auteurs du document issu de l'examen approfondi sont invités à y participer, ainsi que tous les autres pays et organisations qui le souhaiteraient. L'équipe spéciale sera présidée par Statistique Finlande.

109. Le mandat de l'équipe spéciale a été examiné et approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens à sa réunion de février 2021.